

# Dossier UNIQUE

instruction

Code dossier

## DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE

dans le cadre d'un **projet d'action individuelle** :  
développement des entreprises régionales à l'international

### CORDEEX

COntention Régionale du DéveloppemEnt de l'Emploi par l'EXport

**Vous souhaitez renforcer les capacités exportatrices de votre entreprise et, à ce titre, vous sollicitez une aide ?**

Merci de renvoyer ce dossier renseigné accompagné d'une lettre de demande (à l'attention de la Présidente du Conseil Régional) à votre Communauté d'Agglomération ou votre Communauté de Communes (membre du Réseau ACCèS) dont vous trouverez les coordonnées sur [www.acces.poitou-charentes.fr](http://www.acces.poitou-charentes.fr), ou à défaut uniquement à la Région Poitou-Charentes (Maison de la Région – 15 rue de l'Ancienne Comédie – BP 575 – 86021 Poitiers CEDEX).

**La demande doit être parvenue à votre interlocuteur avant tout début de réalisation du projet (engagement des premières dépenses : devis signé ou facture...).**

Pour plus d'information : [www.poitou-charentes.fr](http://www.poitou-charentes.fr).

NB : Si vous souhaitez recruter un V.I.E., merci d'utiliser le dossier spécifique de demande d'aide « CORDEEX-V.I.E. »

## 1 – IDENTIFICATION

Nom de l'entreprise : ..... Forme Juridique : .....

Nom du Dirigeant : .....

Activité : .....

Date de création : ...../...../..... ou Date de reprise : ...../...../.....

N° de Téléphone : ..... N° de Télécopie : ..... e-mail : .....

Site Internet : .....

Adresse de l'entreprise : .....

Commune : ..... Code Postal : .....

Lieu du siège social (si différent) : .....

N° SIRET : ..... Code NAF : ..... N° URSSAF : .....

Enregistrement au : registre du commerce

répertoire des métiers







**6 – DETAILS DU PROJET DE DEVELOPPEMENT à l'international**

<b>DESCRIPTION DES ACTIONS</b> <i>(hors frais de déplacements à indiquer à la page suivante)</i>	<b>Période et durée de réalisation</b>	<b>Coût HT en € prévisionnel</b>
<b>Participation à des salons</b> (location et aménagement de stand, entrée à la manifestation, inscription catalogue...) : ..... ..... ..... ..... ..... .....		
<b>Études</b> (informations économiques, étude de marché...) : ..... ..... ..... ..... .....		
<b>Missions</b> (prestation organisateurs, interprétariat, listes prospects...) : ..... ..... ..... .....		
<b>Communication</b> (préciser langues + l'action correspondante) : ..... ..... ..... ..... .....		
<b>Études d'implantation commerciale ou de partenariat</b> : ..... ..... ..... .....		
<b>Recrutement du premier cadre export</b> (dépenses internes : salaire, charges patronales de la 1 <sup>ère</sup> année – dépense externes : cabinet de recrutement) : ..... ..... .....		
<b>Autres</b> (prestation juridique, conseil en propriété industrielle, formation langues...) : ..... ..... ..... .....		
<b>TOTAL</b>		

**7 – FRAIS DE DEPLACEMENT**

<b>NATURE (hébergement, transport, restauration)</b>	<b>DESCRIPTIF</b>	<b>ACTION RATTACHÉE (décrite dans le tableau précédent)</b>	<b>DATE et DURÉE (en jours)</b>	<b>COUT PRÉVISION NEL en €</b>
<b>TOTAL</b>				

**Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT au dossier :**

- Lettre d'intention
- Propositions et devis détaillés éventuels concernant le projet, éventuelle documentation sur les salons
- Fiche de poste et objectifs du futur cadre export
- Copie dernière liasse fiscale (ou extrait Kbis pour les entreprises de moins d'un an),
- Attestation sur l'honneur signée du dirigeant de la régularité fiscale et sociale de l'entreprise
- 2 exemplaires signés de la Charte d'engagements réciproques
- Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Fait le .....  
à .....

Nom et qualité :.....  
.....

Signature

**Bénéficiaires**

PME au sens communautaire du terme (employant moins de 250 personnes, et dont CA < 50 millions € ou total de bilan annuel < 43 millions €, et n'étant pas détenues à plus de 24 % par une entreprise non PME) :

- situées en Poitou-Charentes et ayant une réelle activité sur la région,
- appartenant au secteur productif de l'industrie, artisanat de production, BTP, services à l'entreprise, éco-industrie, TIC, sous réserve des exclusions catégorielles prévues par la réglementation communautaire
- ayant préalablement signé avec la Région la Charte d'engagements réciproques
- présentant une stratégie de développement à l'export (réalisée en interne, ou avec l'appui des organismes consulaires, des clubs d'exportateurs ou de tout autre prestataire)

**Dépenses éligibles**

Dépenses effectuées dans le cadre d'un plan de développement à l'international clairement formalisé :

- participation à des salons étrangers ou français à vocation internationale
- communication (traduction, élaboration de supports de communication adaptés au pays cible)
- étude de marché
- mission de développement de marché étranger
- étude d'implantation commerciale ou de partenariat à l'étranger
- recrutement du premier cadre export

**Montant de l'aide**

- forfait de 150 € par jour par entreprise pour les frais de déplacement (transport, hôtellerie, restauration), ce forfait pouvant être relevé pour certaines destinations reconnues plus coûteuses,
- autres dépenses : taux maximum d'intervention publique de 50 %, dans la limite d'un plafond de 4 000 € par action sauf pour le cadre export (30 000 €),

Pour les projets d'intérêt régional, la Région se réserve la possibilité de remonter les plafonds et les taux d'aide dans le respect de la réglementation européenne en vigueur.

**Modalités de l'aide**

- Subvention
- Paiement de l'aide : sur production des justificatifs précisés dans la convention signée entre l'entreprise et la Région.
- Une entreprise ne pourra pas être aidée plus de 3 fois pour un même salon, un même pays ou un même produit sur une période de 5 ans

La satisfaction aux critères d'éligibilité ou de dépenses ne constitue pas un droit à l'aide régionale. Le caractère incitatif de l'aide sera examiné.

REGLEMENT

Si, en dehors de ce projet à l'International, votre entreprise a d'autres projets de développement (investissement, recrutement...), nous vous invitons à remplir le Dossier Unique d'Orientation CORDEE, afin d'étudier la possibilité d'un soutien régional.

D'autre part, si vous avez un projet de formation de vos salariés, nous vous invitons à remplir le dossier CORDEFOP.

Ces dossiers sont téléchargeables sur le site [www.poitou-charentes.fr](http://www.poitou-charentes.fr) sous la rubrique « Aides aux Entreprises ».

RAPPEL